

EXTRAIT D'UN DISCOURS PRONONCE PAR SIR CHRISTOPHER SOAMES, VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES, A UN DEJEUNER OFFERT PAR LE CLUB DES INDUSTRIES PETROLIERES AUX CONNAUGHT ROOMS, A LONDRES, A 13 h 30, LE MARDI 1er JUILLET 1975

L'ECONOMIE MONDIALE : VERS UN NOUVEAU CONSENSUS

Nous sommes dans une période de crise, une période de transition brutale et déconcertante dans les affaires économiques mondiales. Au cours des dernières années, l'économie mondiale a été secouée et battue en brèche par l'inflation galopante, par de violentes fluctuations des prix des produits de base, par une rupture de la discipline monétaire et, dernièrement encore, par une récession importante. Tous les pays, riches ou pauvres, subissent la tempête. Or, le consensus sur lequel nous avons fondé nos relations économiques internationales avec tant de succès dans la période qui a suivi la dernière guerre semble se résoudre en acrimonie et en amertume. En effet, si l'on pouvait compter en décibels le bruit des dissensions publiques dans les réunions internationales, il semblerait que les relations entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement n'ont jamais été plus mauvaises.

Et les perspectives semblent plus incertaines qu'à aucun moment du dernier quart de siècle. Il serait imprudent de ne pas voir les dangers auxquels nous sommes confrontés. Néanmoins, je crois que nous nous tromperions également si nous n'entendions pas l'appel d'un avenir plus prometteur à travers le bruit et le tumulte du temps présent.

Considérons en effet nos problèmes dans leur véritable perspective. Au milieu de la cacophonie des revendications réclamant un relèvement des prix pour les matières premières, une augmentation de l'aide, l'instauration d'un "nouvel ordre économique", on trouve une oasis paisible d'accord

taoite aussi bien sur les buts qui motivent l'existence du système économique mondial que sur certains des principes majeurs qui en inspirent le fonctionnement. Tous sont concernés par le développement économique, par la mise en jeu de ressources non utilisées ou sous-utilisées, aussi bien naturelles qu'humaines. Tous reconnaissent, encore que tacitement, l'interdépendance que nos progrès en matière de développement économique nous imposent inexorablement. Et tous reconnaissent les droits de propriété et le principe selon lequel chaque pays jouit d'une souveraineté inaliénable sur ses propres ressources. En outre, les pays les plus riches admettent qu'ils doivent contribuer au développement des pays les plus pauvres.

Mais si l'accord se réalise sur ces éléments fondamentaux, pourquoi constate-t-on maintenant un tel désordre ? Je pense qu'il y a deux raisons majeures à cela. La première réside dans le fait que le système financier et commercial mondial qui a été instauré dans les années qui ont suivi la guerre était soutenu par un consensus authentique, mais le cadre multilatéral de disciplines et d'institutions qui le constituait était presque exclusivement l'oeuvre des pays industrialisés. Le consensus le soutenant était essentiellement leur consensus.

Au cours des trente dernières années, ce système a permis une croissance sans précédent de la prospérité et des échanges mondiaux. Mais, son succès même l'a miné. En raison du développement qu'il a favorisé, un nombre de plus en plus grand d'êtres humains et des groupes humains de plus en plus différents ont été pris dans le processus d'expansion économique. Et leur capacité d'exercer une influence a augmenté proportionnellement à la contribution qu'ils apportaient à l'économie mondiale.

Mais leur participation véritable à la gestion de l'économie mondiale n'a pas progressé dans les mêmes proportions; La seconde raison est qu'en dépit des efforts que nous avons tous déployés, et qui ne doivent pas être sous-estimés, nombre de pays en voie de développement, en grande partie du fait de leur croissance démographique, ont vu s'élargir plutôt que se

rétrécir le fossé que la pauvreté creusait entre eux et les nations riches.

C'est ainsi que le défi que doivent relever tant le monde industrialisé que les pays en voie de développement consiste à établir un nouveau consensus pour fonder la gestion de notre interdépendance. Les pays industrialisés doivent oeuvrer pour diminuer le fossé qui nous sépare du monde en voie de développement. Et pour leur part, les pays en voie de développement doivent s'asseoir avec nous à la table de négociation pour que nous puissions ensemble mettre au point les règles fondamentales selon lesquelles l'économie mondiale devrait fonctionner dans les conditions de changement rapide des années 70 et 80. Car, ne nous y trompons pas, à l'avenir comme dans le passé, notre prospérité et notre stabilité à tous dépendront de l'existence d'un cadre efficace de règles et de disciplines internationales.

Dans ce domaine, nous sommes tous intéressés au succès et nous avons tous une part de responsabilité. Le monde industrialisé peut et doit être à la hauteur du défi. Et il en va de même pour les pays en voie de développement. Mais, surtout, ils doivent comprendre que des solutions ne peuvent être imposées au moyen de votes de blocage aux Nations unies ou en cherchant à établir un système dans lequel tous les droits reviennent à un groupe de pays et toutes les obligations incombent à un autre. Il convient aussi d'admettre qu'il n'y a aucune raison de rejeter les réalisations du passé. En effet, je ne pense pas qu'une démarche puisse être plus défaitiste et destructive que le reniement, au nom d'un "nouvel ordre économique", de tous les efforts et de toute l'expérience des trente dernières années. Les revendications justifiées des pays en voie de développement peuvent être satisfaites. Leur revendication d'être des partenaires à part entière dans la gestion et dans la croissance de l'économie mondiale peut être satisfaite. Mais les événements des deux dernières années ont certainement rappelé à chacun une leçon fondamentale. Si l'économie mondiale dans son ensemble n'enregistre pas d'expansion, il sera beaucoup plus difficile, sinon

impossible, d'amorcer la croissance souhaitée tant par le monde industrialisé que par les pays en voie de développement. Soyons donc assurés que notre intérêt à tous est que la première des priorités doit consister à restaurer la santé de l'économie mondiale et à permettre la reprise de son expansion.

Dans cette tâche, la Communauté a un rôle central à jouer. En Europe, nous jouissons d'une position unique aussi bien sur le plan économique que sur le plan politique. La Communauté est de loin le groupe commercial le plus important du monde et, avec nos Etats membres, nous sommes le plus grand donneur d'aide. Nous sommes les principaux importateurs mondiaux de matières premières, seul le Japon importe proportionnellement autant que nous, mais les importations de produits de base des Japonais proviennent dans une moindre mesure que les nôtres des pays en voie de développement. Nous sommes aussi d'importants investisseurs dans le monde en voie de développement et nous avons la capacité de fournir davantage d'investissements. C'est ainsi que du point de vue économique, la Communauté se trouve au centre même du débat aussi bien en raison du degré de sa dépendance vis-à-vis du fonctionnement efficace de l'économie mondiale qu'en raison de l'étendue de sa capacité à contribuer à l'amélioration de ce fonctionnement.

Sur le plan politique aussi, la Communauté est bien placée pour jouer un rôle distinct. Elle est un nouvel acteur sur la scène mondiale. Certains de ses membres ont un passé colonial, mais la Communauté elle-même en est dépourvue et elle est considérée comme telle. Surtout la Communauté ne représente pas et n'est pas considérée comme représentant une menace pour l'indépendance d'un pays quelconque ou pour le droit de chaque pays à se développer dans la voie qu'il s'est choisie.

Comment alors la Communauté devrait-elle agir ?

Nous faisons déjà beaucoup pour répondre aux besoins du monde en voie de développement. Yaoundé est devenue Lomé, les 22 pays associés sont passés

à 46 et l'éventail d'aides de la Communauté en faveur de ces 46 pays s'est grandement élargi. Nous avons mis au point des arrangements spéciaux pour les pays du bassin méditerranéen. Par l'intermédiaire du Fonds d'urgence des Nations unies et par l'intermédiaire de notre propre programme d'aide alimentaire, nous avons fait un effort sensible pour aider ceux qui ont le plus besoin d'aide. D'une façon plus générale, nous avons grandement amélioré et étendu notre système de préférences généralisées de façon à ouvrir la voie à une meilleure division internationale du travail.

Mais qu'en est-il de l'avenir ? Au cours des derniers mois, la plupart des discussions ont porté sur des questions de procédure. Mais, pour important qu'il soit, le débat sur la procédure n'aide pas toujours à rapprocher les esprits. Les problèmes auxquels nous avons à faire face sont trop considérables pour que nous courrions ce risque et il est grand temps que nous nous attachions directement aux questions de fond.

Je voudrais esquisser un programme éventuel d'action que, de l'avis de la Commission, la Communauté devrait être préparée à mettre en oeuvre sur l'ensemble des questions de fond. Les titres principaux de ce programme concernent en premier lieu le pétrole; deuxièmement, les autres matières premières; troisièmement, l'industrialisation; quatrièmement, les questions commerciales, cinquièmement, l'assistance aux pays les plus déshérités.

PETROLE

Je n'ai pas à m'excuser de donner la prépondérance au pétrole et aux questions énergétiques parce qu'ils se trouvent au coeur même de la crise que traversent actuellement les affaires économiques mondiales.

Dans ce domaine, notre proposition fondamentale vise à l'instauration d'un dialogue réel entre les consommateurs et les producteurs. Il est certainement étonnant qu'il n'existe pas pour ce produit de base vital un forum permettant une discussion internationale entre ceux qui le produisent

et ceux qui l'utilisent. Il faut remédier à cette lacune. Et dans les délibérations qui auront lieu, il nous faudra viser à tout le moins à dégager une appréciation commune des questions d'offre et de demande, des besoins d'investissement et des problèmes financiers et techniques.

Pour leur part, les consommateurs souhaiteront étendre la discussion aux questions de prix et de stabilité de l'approvisionnement. Ce souhait n'est que naturel et n'est assurément en aucune façon une recherche de la confrontation. Nous admettons que les producteurs aient leurs intérêts distincts et légitimes. Mais, à leur tour, les producteurs doivent comprendre que des prix déraisonnables et des approvisionnements incertains nous posent de véritables problèmes et, à travers nous, leur en posent aussi de même qu'au reste du monde en voie de développement. En fin de compte, notre objectif doit être de créer un climat de franchise et de confiance mutuelle dans lequel il sera possible de se mettre d'accord sur les niveaux de prix du pétrole et d'approvisionnement qui satisferont au mieux les intérêts à long terme de toutes les parties concernées.

A cet égard, nous devons évidemment être prêts à discuter le problème que pose la valeur réelle des recettes des pays producteurs de pétrole. Soyons réalistes. Nous ne savons que trop bien que dans cette période inflationniste, plus de la moitié de la question concerne le pouvoir d'achat et il nous faut tenir compte de la préoccupation des producteurs. Mais cela ne veut certainement pas dire que l'indexation est la seule réponse, car elle poserait de nombreux problèmes difficiles, notamment le problème de la justice pour tous ceux qui sont touchés. Néanmoins, la Communauté devrait être disposée à participer au débat concernant les recettes réelles.

Il nous faut aussi avoir une attitude plus cohérente vis-à-vis de la façon dont les producteurs de pétrole investissent leurs revenus. Ils vont évidemment investir une assez grande proportion de leurs fonds dans le monde industrialisé et il ne peut être de notre intérêt ou même du leur, que ces investissements se concentrent sur le marché à court terme. Ils souhaiteront, et nous devrions favoriser, des possibilités d'investissement à

long terme. Peut-être devrions-nous penser à utiliser les sociétés d'investissement avec la participation conjointe de pays industrialisés et autres ? En toute hypothèse, la Communauté est un centre majeur d'investissement et elle doit être prête à lancer des idées sur ces sujets pour les soumettre à la discussion au niveau international.

MATIERES PREMIERES

Tournons-nous maintenant vers les autres matières premières. Contrairement à ce qui se passe pour le pétrole, on dispose d'un certain nombre d'enceintes internationales pour discuter des questions que soulèvent les produits de base. Mais personne ne pourrait prétendre que ce débat ait beaucoup progressé jusqu'à présent. Il y a eu beaucoup de discours, mais mis à part la discussion d'ouverture à la conférence des premiers ministres du Commonwealth à Kingston, les idées spécifiques ont dans l'ensemble brillé par leur absence.

Lorsque j'ai effectué une visite en Chine récemment, j'ai appris un proverbe chinois utile "ne caquette pas comme une poule à moins que tu ne sois sur le point de pondre un oeuf". Il est temps que nous pondions quelques oeufs. Du point de vue de la Commission, il y a deux éléments essentiels.

La dépendance vis-à-vis des recettes d'exportation des matières premières est l'un des plus sérieux problèmes parmi ceux qui se posent en nombre aux pays les plus pauvres. Certains d'entre eux et en particulier parmi les plus déshérités, dépendent, pour leurs recettes d'exportation, d'un seul produit ou d'un petit nombre de produits de base. Pour cette raison leurs économies sont plus ou moins à la merci des changements et des fluctuations des conditions climatiques, des prix ou de la demande. Dans la convention de Lomé, la Communauté a déjà établi un plan visant à stabiliser les recettes d'exportation pour certains des produits de base exportés vers la Communauté par les pays signataires de la convention de Lomé. Ce que nous proposons maintenant c'est que tous les pays riches du monde soutiennent désormais tous ensemble un plan de cette nature s'appliquant à un éventail plus

large de produits de base en faveur des pays les plus déshérités. Nous proposons que chaque pays se situant en dessous d'un certain niveau de prospérité soit assuré d'un certain niveau de recettes, quels que soient les prix existant sur les marchés mondiaux pour ses exportations les plus vitales de produits de base.

Notre seconde proposition porte sur la nécessité de réduire les brusques fluctuations de prix des dernières années qui n'ont fait de bien à personne, que ce soit les consommateurs ou les producteurs, les pays développés ou les pays en voie de développement. Personne ne prétend qu'il est aisé de résoudre la quadrature du cercle des prix équitables et des approvisionnements stables. Les accords de produits constituent les instruments classiques à cette fin. Mais dans l'ensemble, les accords de cette nature qui existent pour le café, le thé, l'étain et le cacao, n'ont pas très bien fonctionné. Dans le passé, la volonté de les rendre efficaces a été faible. Désormais, nous devons examiner si cela peut être modifié. S'il est évidemment vrai que tous les produits ne se prêtent pas aisément à cette approche, nous devrions être prêts à considérer l'élargissement de l'éventail des accords de produits, notamment l'accord sur certains produits agricoles établi sur les principes que la Communauté a déjà proposés lors des négociations commerciales multilatérales.

Bien entendu, les propositions relatives aussi bien à la stabilisation des recettes d'exportation qu'aux accords de produits soulèvent toute une série de problèmes qu'il y aura lieu de discuter à fond tant avec les consommateurs qu'avec les producteurs. Et il faudra des fonds pour les mettre en pratique : fonds pour le financement des stocks régulateurs, pour la compensation de la perte des recettes d'exportation et peut-être pour augmenter la capacité du Fonds monétaire international à accorder des prêts. Ces coûts devront être partagés par toutes les parties concernées, par les pays industrialisés y compris les pays à commerce d'Etat, par les pays en voie de développement qui le pourront et dans certains cas aussi par les producteurs.

INDUSTRIALISATION

Du point de vue du développement de l'économie mondiale, le pétrole et les matières premières ne représentent que la moitié des problèmes en cause. L'autre moitié peut être résumée en un seul mot : industrialisation. Les pays en voie de développement souhaitent naturellement disposer d'une part plus large de l'activité industrielle mondiale. Et si nous voulons assurer non seulement une distribution plus juste des biens du monde, mais aussi une utilisation plus complète des ressources mondiales, il est juste qu'ils aient cette part. Le système des préférences généralisées de la Communauté vise cet objectif. Nous devons désormais être prêts à aller plus loin, et notamment à encourager le développement de capacités de première transformation par les pays producteurs. Nous devons oeuvrer dans ce sens avec les autres pays industrialisés, en particulier dans le cadre des négociations commerciales multilatérales.

Cela ne nécessite nullement ou ne devrait nullement impliquer un transfert brutal ou brusque de l'activité existante. Les pays en voie de développement mettront du temps à atteindre le niveau de capacité qu'ils visent à juste titre et il est peu vraisemblable que leur évolution soit rapide au point de provoquer de graves problèmes d'ajustement pour les pays industrialisés. Nous aurons le temps de nous ajuster et de nous adapter à de nouvelles activités et nous ne devrions pas craindre de prévoir davantage d'investissements industriels dans le monde en voie de développement.

Diverses voies s'offrent à nous à cette fin. Les gouvernements peuvent agir par l'intermédiaire des organisations internationales. L'industrie privée peut agir par l'intermédiaire des investissements directs. Il y a largement la place pour ce que l'on appelle les "opérations triangulaires" mettant en jeu les excédents de revenus pétroliers. Et nous pensons que la Communauté devrait penser en termes de banque Euzim européennes pour instituer de nouveaux mécanismes de crédit à l'exportation. Mais pour que tout cela soit efficace, il faudra évidemment que les pays en voie de développement

assurant un degré raisonnable de sécurité et de profit aux investissements dont ils ont besoin pour l'industrialisation.

COMMERCE

Mais quel est l'intérêt d'une augmentation des capacités de production des pays en voie de développement si nous n'augmentons pas aussi les possibilités qui s'offrent à eux de procéder à des échanges profitables ? En sa qualité de groupe commercial le plus important du monde, la Communauté doit jouer de son influence pour obtenir des tarifs plus bas, pour élargir l'accès aux marchés mondiaux et pour favoriser l'expansion du commerce mondial. Dans tout cela nous devons tenir compte des intérêts spécifiques des pays en voie de développement.

AIDE SPECIALE POUR LES PLUS DESHERITES

Le défi probablement le plus grave que nous devons désormais relever est lancé par les peuples les plus déshérités du monde. Certaines des propositions que j'ai esquissées aujourd'hui leur profiteront, notamment la notion de stabilisation des recettes d'exportation. Mais il faut bien admettre que ces solutions ne suffiront pas à elles seules. En effet, certains des pays les plus déshérités sont pauvres, notamment parce qu'ils n'ont pas de matières premières à exporter ou de recettes d'exportation à stabiliser. D'autres encore sont pauvres parce que la croissance de leurs besoins dépasse la croissance de la capacité qu'ils peuvent avoir d'obtenir des recettes d'exportation. Dans de nombreux cas, la situation de ces pays se détériore lorsqu'ils subissent la hausse des prix du pétrole et d'autres matières premières sans disposer d'aucune réserve financière et industrielle pour absorber la tension.

Si nous voulons faire face à ces besoins, deux éléments sont surtout essentiels. Le monde doit accroître son aide financière. Et nous devons nous assurer que les besoins alimentaires fondamentaux sont satisfaits.

C'est ainsi qu'en dépit des difficultés actuelles, nos Etats membres et la Communauté dans son ensemble doivent accroître l'aide financière en faveur des pays les plus déshérités. Mais l'augmentation de l'aide que l'on peut normalement attendre du monde industrialisé ne suffira pas en elle-même. Les pays exportateurs de pétrole et les excédents de fonds dont ils disposent doivent donc continuer à jouer un rôle croissant comme cela a été le cas pendant toute l'année dernière.

Quant à la question alimentaire, notre politique devrait se fonder sur la conception de la conférence alimentaire mondiale qui s'est tenue l'année dernière à Rome et qui reconnaissait que la solution à long terme des problèmes alimentaires mondiaux se situe dans l'expansion agricole des pays en voie de développement. Depuis plus de 10 ans, la Communauté a agi dans ce sens au moyen de la convention de Yaoundé et maintenant de la convention de Lomé. Désormais, notre tâche consiste à accroître encore plus le domaine couvert par notre aide en faveur du développement rural, notamment en participant au Fonds international pour le développement agricole.

Mais pendant quelques temps encore, les pays les plus déshérités ne seront pas en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires au moyen de leur propre production. En tant que principale source mondiale d'aide alimentaire, la Communauté devrait accroître l'aide qu'elle apporte déjà, organiser son aide en un plan s'étendant sur plusieurs années et la concentrer sur les pays les plus déshérités. Et nous devons examiner la possibilité d'offrir des contrats d'approvisionnement à moyen terme pour les denrées alimentaires à des prix favorables. En même temps, les négociations commerciales multilatérales donnent au monde dans son ensemble une possibilité de contribuer à la solution de ses problèmes alimentaires par des mesures telles que l'accord sur les céréales que la Communauté a récemment proposé comme moyen de stabiliser les prix et de limiter les risques de pénurie et d'excédents.

CONCLUSION

J'en arrive maintenant aux cinq propositions qui sont devant vous.

Pour le PÉTROLE, il nous faut instaurer un dialogue permanent aboutissant à la compréhension entre les consommateurs et les producteurs sur des prix justes et des approvisionnements stables et sur d'autres problèmes qui nous concernent les uns et les autres.

Pour les MATIÈRES PREMIÈRES, il nous faut réaliser un accord aussi bien sur la stabilisation des recettes d'exportation des pays les plus pauvres que sur une utilisation plus large et plus efficace des accords de produits.

Nous devons promouvoir L'INDUSTRIALISATION dans les pays en voie de développement en encourageant la croissance de leurs capacités de transformation et de fabrication.

En ce qui concerne le COMMERCE nous devons encourager les mesures de libéralisation, en accordant une attention spéciale aux besoins et aux intérêts des pays en voie de développement.

Et en ce qui concerne l'AIDE, nous devons tous accroître nos efforts pour aider les pays les plus pauvres et nous devons veiller à ce que les approvisionnements en denrées alimentaires soient appropriés aussi bien en augmentant la production dans les pays en voie de développement eux-mêmes qu'en augmentant le cas échéant l'aide alimentaire.

Evidemment, il ne convient pas que la Communauté ou les pays industrialisés présentent collectivement leurs idées comme une sorte de fait accompli au reste du monde. Nous ne pourrions réaliser un nouveau consensus dans les affaires économiques mondiales que si chacun est en mesure de participer activement à la recherche de solutions et à leur éventuelle adoption.

Mais la Communauté a désormais une véritable occasion de s'assurer que dans les nombreuses enceintes où ces questions seront débattues dans les mois à venir les discussions ne donneront pas lieu simplement à des discours vides et à des confrontations stériles, mais qu'elles aboutiront à des solutions pratiques fondées sur un consensus véritable.

Le programme d'action que j'ai esquissé vise précisément cette fin. En outre, du fait qu'il couvre délibérément tous les thèmes centraux qui sont en discussion, il nous permettra de discuter ensemble la totalité des questions sur un mode compréhensif et unifié. Car ces questions sont nettement interdépendantes et nous devons éviter les divisions artificielles lorsque nous les abordons. C'est dans cet esprit que nous devrions être prêts à donner le poids qui leur revient aux questions portant sur les matières premières et à la question des besoins des pays les plus pauvres ainsi qu'à l'énergie lorsque nous reprendrons le dialogue entre les pays producteurs et consommateurs de pétrole.

Au cours des futures discussions internationales, nous, Européens, estimons que, quelle que soit la force individuelle ou la force de persuasion de l'un ou de l'autre des Etats membres de la Communauté agissant séparément, ce n'est pas par une action séparée que nous servirons le mieux leurs intérêts. Et ce n'est pas non plus en parlant avec une multitude de voix distinctes que l'Europe contribuera le mieux à résoudre les problèmes mondiaux.

Evidemment, la Communauté tire son autorité de l'esprit d'invention et du poids de ses Etats membres. Mais c'est en tant que Communauté que ces ressources peuvent être le plus efficacement déployées et c'est la tâche qui attend les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté qui se réuniront à Bruxelles le mois prochain. Je ne crois pas que les 68 % de votants du récent référendum britannique qui ont fait un choix si positif ont voté pour quelques clichés idéalistes de la Communauté européenne. Ce vote massif résulte du fait qu'ils ont reconnu que ce n'était qu'en agissant

en tant que Communauté que l'Europe pouvait espérer déployer efficacement sa force collective dans la recherche de solutions pratiques à des problèmes réels. La tâche devant laquelle nous nous trouvons tous est d'une ampleur rarement atteinte. La Communauté doit être digne de la foi que le monde place en elle.
